

DEPARTEMENT DU GERS  
ARRONDISSEMENT D'AUCH  
CANTON DE VIC-FEZENSAC

2025/08

COMMUNE DE VIC-FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize janvier à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 9 janvier 2025.

Nombre de membres en exercice : 23 ; Nombre de présents : 19 ; Nombre de votants : 21

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - Mme BRANA – M. CAVALIERE – Mme CUEILLENS - M. JAFFRES - M. BACHELLERIE – Mme FAUCHE - M. GUICHARD - Mme GOULU-MARTINAT – Mme BRAZZALOTTTO - Mme MESSERLI-CIPRES - M. GEYRES - M. OSPITAL - Mme NARRAN – Mme LAPLANE-SOTUM - M. ROSELL - M. ANTONELLO - Mme MASSAROTTO.

Excusés donnant pouvoirs : Mme KLUCZYNSKI à Mme BRANA - M. CAUQUIL à M. CAVALIERE.

Absents excusés : Mme COUDERC - M. CHAULET.

**Objet :Création d'emplois saisonniers.**

Comme chaque année, le fonctionnement de certains services communaux pendant les mois d'été, nécessite le recrutement d'agents saisonniers. Les agents techniques polyvalents auprès des services municipaux seront recrutés pour une durée de 6 mois à partir du 1er avril.

Les agents chargés de l'accueil du public, de l'entretien de la piscine se verront proposés un contrat de un mois, le personnel de surveillance un contrat couvrant la saison.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal décide :**

- De procéder à la création des emplois saisonniers nécessaires comme suit :

EMPLOIS	GRADE CORRESPONDANT AUX FONCTIONS DÉCRITES	REMUNERATION
Entretien Service Public 4 emplois	<i>Adjoint des services techniques</i> (renfort STM )	1 <sup>er</sup> échelon de l'échelle de rémunération C1
Préposés vestiaires piscine Entretien bâtiments 2 x 6 emplois	<i>Adjoint des services techniques</i> (accueil public, caisse et entretien des locaux)	1 <sup>er</sup> échelon de l'échelle de rémunération C1
1 second surveillant de baignade ou 1 second Maître Nageur	<b>Opérateur des APS ou Éducateur des APS</b>	En fonction de l'expérience

- De donner mandat à Mme le Maire pour procéder au recrutement par voie contractuelle des agents à y affecter.

Publié le  
En Préfecture le

Le 27 janvier 2025

Pour extrait certifié conforme,

Madame le Maire,  
Barbara NETO

